



PROFIL DU POSTE

SURVEILLANT DE BAINADE (H/F) **(titulaire du BNSSA et PSC1)**

Recrutement souhaité pour le 1^{er} juillet 2021

Identification du poste :

Temps complet

Catégorie : Surveillant de baignade

Service : piscine municipale

Missions, activités et tâches du poste :

Sous la direction du responsable Piscine (chef de bassin ou second Maître-nageur), en collaboration avec lui, le surveillant Piscine doit s'assurer que l'espace piscine et ses environs sont en permanence un lieu sain, sûr, propre et convivial pour les usagers.

Contrôle :

- De la qualité de l'environnement de l'espace piscine
- De l'application de la législation en vigueur et de la réglementation interne

Hygiène et Sécurité :

- Assurer chaque jour un nettoyage général et une préparation de la piscine en vue de toujours avoir un espace conforme à la législation en vigueur, à la réglementation Hygiène interne et à la demande de notre clientèle.
- Assurer la surveillance des baigneurs au sein du complexe aquatique dans le respect des règlements en place
- Assurer le sauvetage et les premiers secours
- Gérer les flux de baigneurs
- Informer sur les comportements à risques et communiquer les règles de sécurité

Moyens matériels :

- Piscine composée de deux bassins ;
- Matériel sportif, technique et d'entretien ;
- Matériels de secours et pédagogique nécessaire au bon fonctionnement des activités ;
- Documentations diverses (communication : affiches,...) ;
- Tenue de travail (tee-shirts) ;
- Moyen de communication interne (téléphone et Talkie-Walkie).

Contraintes éventuelles du poste :

- Horaires irréguliers (week-end et jours fériés) ;
- Travail à l'extérieur ;
- Le planning de travail peut subir des modifications en fonction des besoins du service ;
- Des heures supplémentaires peuvent être demandées par la hiérarchie ;
- Ouverture de la piscine 7 jours sur 7 ;
- Amplitude horaire ;
- Environnement chloré et bruyant ;
- Formation continue dans le domaine du secourisme et de l'animation ;
- Se maintenir en bonne condition physique ;

Exigences requises

- Respect de la hiérarchie
- Pédagogie, gestion des conflits, autonomie et esprit d'initiative, rigueur, adaptabilité
- Bonne condition physique,

Comportement requis :

- Tenue propre, correcte ; en rapport avec son activité
- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité
- Attitude conviviale, professionnelle et dynamique

CONDITIONS :

- Recrutement saisonnier du **01 juillet au 31 août 2021 inclus**
- 35h / semaine
- Lieu de travail : piscine municipale
- Salaire : rémunération basée sur l'échelle spécifique des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) 2^{ème} échelon, soit IB 379 / IM 349 (1 635.42 € brut mensuel)
- Logement de fonction possible

CONTACT :

MAIRIE DE CASTELLANE
Place Marcel Sauvaire
04120 CASTELLANE
Mail : rh@mairie-castellane.fr
Tel : 04.92.83.60.07.